

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation et d'affichage : 3/7/2020 Nombre de conseillers : 15 Présents : 11 Votants : 14

Le trois juillet deux mil-vingt, une convocation a été adressée à chaque conseiller pour la réunion du conseil municipal qui se tiendra le vendredi 10 juillet 2020 à 18h30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CANTO Frédéric, Maire.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte rendu de la réunion,
- 2/ Désignation des délégués municipaux en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020,

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

Le 10 juillet deux mil vingt, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Aubin-sur-Scie, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient Présents : M. CANTO Frédéric, Mme FOLLET Nathalie, M. PAYET Jérémy, Mme ABRAHAM-MARCHAND Isabelle, M. CHANDELIER Daniel, M. DI MAIO Yves, Mme LEFEBVRE Véronique, M. CAPRON Antoine, M. BAYEUL Yann, Mme LEGRIS Audrey, Mme MARCHAND Clotilde.

Etait Absent : M. CABOT Benoit

Procuration : Mme BENOIST Nicole a donné procuration à Mme FOLLET Nathalie
Mme CRISTOL Fabienne a donné procuration à M. CANTO Frédéric
M. RIDEL Dominique a donné procuration à M. PAYET Jérémy

Secrétaire de séance : Mme ABRAHAM-MARCHAND Isabelle.

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 JUILLET
2020**

Le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité des membres.

Objet : SENATORIALES : ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS N° 20-50

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30 juin 2020

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés, M. CHANDELIER Daniel et M. DI MAIO Yves, à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme LEGRIS Audrey et M. PAYET Jérémie. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués

La liste déposée et enregistrée :

La liste A est composée par :

M. CANTO Frédéric

Mme ABRAHAM-MARCHAND Isabelle

M. PAYET Jérémie

Mme LEGRIS Audrey

M. RIDEL Dominique

Mme MARCHAND Clotilde

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14

Ont obtenu :

- liste A : 14 voix

Ainsi trois sièges pour les titulaires et trois sièges pour les suppléants ont été attribués.

Pour extrait conforme,

La séance est levée à 18h45

67